

Voici le document tel que nous l'avons reçu au prix de mille et un sacrifices. Dans la paperasse du juge français, les deux feuillets occupent les 149^e et 150^e place. C'est dire combien le magistrat à la retraite a pu recueillir ici et là, de nombreux documents. Mais c'est sans nul doute le dernier qu'il réclame au ministère de l'Intérieur qui situera réellement sur la vraie piste qui mène aux tueurs (Kouchner parle de décès de Kieffer) du Franco-canadien. Vivement la levée du secret défense sur cet important document.

MINISTERE DES
AFFAIRES ETRANGERES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES EXTERIEURS
DIRECTION DU RENSEIGNEMENT

SECRET
DOSSIER N°4810/DGSE/PD/04

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATIONS

TITRE: Affaire Guy- André-KIEFFER

DATE: 07/04/2004

DE : Pierre BROCHAND

A : Michel DE BONNECORSE

ORIGINE: Commissaire B D J

DGPN/DRG/RCI

OBSERVATIONS: A1

Début

L'opération SATANIC 2 connaît en ce moment de sérieuses entraves.

Dans sa note confidentielle du vendredi 3 avril 2004, le commissaire principal B.D., notre correspondant local se veut très alarmiste.

Les résultats des investigations qu'il a pu mener, à ma demande tout au long du mois de mai 2004 sont suffisamment édifiants.

Ils nous suggèrent une nouvelle stratégie de manipulation.

De l'avis du commissaire principal B.D., les récentes découvertes de Guy-André KIEFFER vont indubitablement constituer une source réelle de tensions entre les autorités ivoiriennes et les nôtres. Il semble, qu'il serait en possession de plusieurs documents susceptibles de constituer une menace pour les intérêts français en cote d'ivoire.

Ces documents auxquels je fais allusion sont, toujours selon notre correspondant local, qui a pu vérifier leur authenticité, des preuves indiscutables établissant de manière formelle l'implication directe de l'Elysée dans la crise politico-militaire qui déchire la cote d'ivoire depuis septembre 2002.

Guy-André KIEFFER qui a, d'énormes soucis financiers aurait pris les attaches d'un intermédiaire à l'effet de l'aider à monnayer ses renseignements auprès des autorités politiques ivoiriennes.

Les contacts m'indique t-on seraient très avancés et le ministre ivoirien de l'économie et des finances aurait donné son accord de principe pour une entrevue avec lui. La date et le lieu seront à déterminer ultérieurement. Ce qui nous laisse un peu de temps pour agir.

Le commissaire principal B.D. qui a abattu un travail remarquable à tous points de vue, à réussi à identifier les sources qui ont permis à Guy-André KIEFFER d'avoir accès à ces renseignements d'une très haute précision. Il s'agit d'hommes d'affaires évoluant dans la filière café-cacao dont le concours, sous diverses formes, nous a été indispensable en août 2002 pour le financement avec l'accord de l'Elysée de l'opération SATANIC 2.

Face à la gravité de la situation, il est à mon avis et au vu des éléments en ma possession, urgent d'entreprendre une double action préventive et offensive.

1° L'envoi à compter du lundi 7 avril 2004 sur place à Abidjan d'une mission classée secret défense.

Celle-ci, sera menée par un de nos meilleurs spécialistes en infiltration qui a une parfaite connaissance de la région et du milieu dans lequel Guy-André KIEFFER a pu collecter les éléments qui nous préoccupent présentement. Il serait aussi souhaitable que son identité ne reste connue que de vous et moi. Il voyagera sous un nom d'emprunt avec pour code SATANIC 3.

Le but recherché sera d'empêcher par tous moyens Guy-André KIEFFER de mettre en péril la vie de nos ressortissants en cote d'ivoire. Mais également d'étouffer, tout incident qui pourrait visiblement constituer un précédent diplomatique aux conséquences insoupçonnables.

Il s'agit là de toute évidence d'une raison d'état.

2° Dans la chute, nous aurons recours dans le cadre de la stratégie de manipulation à une personne ressource.

A cet égard, le commissaire principal B.D. à pu retourner à la suite d'un arrangement financier de 500 000 \$ (us dollars) que j'ai approuvé, le sieur LEGRE Michel un membre de la famille présidentielle , connu pour être un ami à Guy-André KIEFFER .La contrepartie serait qu'il fasse à visage découvert des témoignages mettant directement en cause la présidence ivoirienne. Nous avons fait le nécessaire pour qu'il soit dédommagé selon les modalités qu'il nous a fixé.

Des contacts avec la presse seront par la suite, rapidement organisés en vu d'une importante campagne médiatique qui n'aura pas de mal à atteindre les objectifs recherchés.

Enfin, un volet judiciaire devrait intervenir dans le cadre d'une procédure criminelle, confiée au parquet de Paris, à partir d'une plainte que devrait introduire madame Osange KIEFFER pour enlèvement, séquestration et assassinat.

Fin